



Communiqué de presse

Pour publication immédiate

Forum sur la santé mentale des jeunes : prélude à une commission parlementaire?

Montréal, 20 février 2019- Le Mouvement Jeunes et santé mentale espère que le Forum annoncé par l'équipe ministérielle McCann-Carmant sera le prélude d'une Commission parlementaire permettant d'aborder les conditions de vie des jeunes et l'enjeu de la médicalisation.

Le Forum sur la santé mentale annoncé hier par la Ministre McCann, quoique motivé par de bonnes intentions, nous semble une réponse insuffisante à l'ampleur du phénomène décrié par les 1700 signataires de notre la déclaration commune du Mouvement Jeunes et santé mentale. L'exercice annoncé permettra-t-il une participation pleine et entière des jeunes qui sont les premiers concernés par la question? De quelle manière sera soutenue leur participation en amont, surtout pour les personnes les plus marginalisées? Quel espace y aura-t-il pour y critiquer les pratiques actuelles, pour y réitérer l'importance de pratiques respectueuses des droits?

« Bien que nous saluons ce premier pas, nous sommes déçus que le Forum annoncé soit un exercice sur invitation strictement axée sur la santé et les services sociaux, alors que la santé mentale des jeunes touche aussi les domaines de l'éducation, de la familles, de la justice, du travail par exemple. La compréhension de l'enjeu de la santé mentale des jeunes requiert du temps et la participation de multiples acteurs, surtout des premiers concernés", de déplorer Stéphanie Benoit-Huneault, coordonnatrice du Mouvement Jeunes et santé mentale.

Une commission parlementaire toujours nécessaire

C'est demain, le jeudi 21 février, que les membres de la Commission de la santé et des services sociaux se réuniront afin de voter sur le mandat d'initiative déposé en décembre par la députée de Marguerite-Bourgeoys, Mme Hélène David. Ce vote déterminera si une commission parlementaire itinérante sur la santé mentale se tiendra dans le courant des prochains mois. «Si le Forum prévu au printemps est une première réponse motivée par l'urgence et la gravité des situations vécues, nous croyons que seule une commission parlementaire itinérante et publique permettra de prendre acte de la complexité de ce qui se trame présentement au Québec», de déclarer Stéphanie Benoit-Huneault, coordonnatrice du MJSM.

La parole des jeunes concernés devra être centrale dans cet exercice, de pair avec l'ensemble des acteurs concernés. La santé mentale des jeunes et la médicalisation dont elle fait l'objet touchent de nombreux milieux, il est donc crucial que cette commission soit un exercice multisectoriel, interministériel, interdisciplinaire et interprofessionnel. Finalement, nous souhaitons réitérer qu'une telle commission devra aborder de front l'enjeu de la médicalisation, en dresser le portrait, mais surtout, qu'elle soit l'occasion de définir des solutions concrètes agissant en amont du problème.

Les jeunes du Mouvement ont lancé, lors du Forum Jeunes et santé mentale organisé en 2016, un cri du cœur, en espérant que ce dernier sera enfin entendu. Les changements espérés sont nombreux, et dans ce sens, nous souhaitons que la Commission de la santé et des services sociaux aura le courage d'entreprendre ce mandat vital pour la santé mentale des 12-30 ans. D'ici là, le Forum proposé par la ministre McCann nous permettra d'amorcer le début d'un changement.

Contact: Gorette Linhares, agente de communication AGIDD-SMQ (pour le MJSM)

Bureau : 514 -523-3443 **Cellulaire:** 438-502-2728